

*Une note de service a annoncé la fermeture du service de stérilisation...
Une externalisation de service qui sera désormais assurée par le CH de Périgueux.*



Stérilisation fermée On doit s'y opposer !

Comment les
gestionnaires
du
groupement

hospitalier de territoire dont nous dépendons désormais, vont justifier une telle décision ? Sans doute et une fois de plus, en nous assurant que la fermeture de ce nouveau service à Sarlat, a pour vocation d'améliorer la sécurité des soins et de redynamiser notre établissement !

Mais on connaît la chanson : ce nouveau couplet ne laisse rien présager de bon pour l'avenir de notre hôpital

L'autorisation de fonctionnement de l'autoclave n'a pas été renouvelée. La direction n'ignorait pas ce risque et n'a rien voulu anticiper délibérément. Elle a gardé l'information secrète jusqu'à la sortie de la note de service. C'est sans doute pour elle l'occasion d'en finir avec une activité essentielle pour nos services internes, la garantie d'obtenir tout le matériel médical et para médical dont nous disposons sans délai jusqu'à ce jour. La réparation, tout simplement, ou le remplacement par du matériel plus performant n'est pas l'option choisie. Pas question d'investissement pour un nouvel autoclave indispensable pour Sarlat....

C'est l'externalisation de la prestation de stérilisation qui est décidée avec le transport du matériel sur Périgueux, 3 fois par semaine par un cadre de service. Cette nouvelle disposition va considérablement compliquer la gestion des stocks de matériel stérilisé et va générer des difficultés évidentes au sein des services plus particulièrement ceux des urgences, maternité, consultations et chirurgie ambulatoire...avec le risque accru de pénurie de matériel sur certaines périodes ou selon la variabilité légitime des activités non prévisibles.

La distance de 70 KM entre le lieu de stérilisation et le lieu d'utilisation du matériel n'est toujours pas un argument d'efficacité et de rapidité, on le sait.

Une projection de difficultés d'autant plus faciles à anticiper que depuis des décennies, de nombreux services sont externalisés au nom de la sacrée sainte loi des regroupements hospitaliers et de la rationalisation des dépenses de santé (blanchisserie, cuisine, ateliers...). Les résultats de ces choix sont le plus souvent sources de désorganisations générales des services de soins, de suppressions de postes et de fusions qui éloignent le service public de santé d'une partie de la population et qui créent de vraies inégalités d'accès aux soins.

L'enjeu politique de ces externalisations et souvent privatisations de services, est de poursuivre la rationalisation de l'offre de soins et d'accélérer, par le biais de ces mesures, la fermeture d'établissements jugés pas suffisamment rentables ou inutiles pour un territoire donné. Qu'importe les besoins, c'est la loi du marché de la santé qui est la norme ; Périgueux est l'établissement à rentabiliser coûte que coûte. A lui le marché de la stérilisation rentabilisée, à nous la précarité et le racket de nos moyens de survie.

Les personnels et leurs représentants syndicaux, doivent se prononcer contre cette fermeture du service de stérilisation et exiger de la direction une proposition d'alternative.

La section SUD ne siège dans aucune instance locale et ne peut donc pas rendre compte des consultations internes entre direction et représentants syndicaux. Elle demande cependant aux élus CTE d'exprimer clairement leur position sur la question et de rendre compte de leur mandat à l'ensemble des personnels.